

Qu'est-ce qui différencie un assureur de groupe des assureurs grand public ?

Les personnes qui recherchent ce qu'il y a de mieux comme protection d'assurance auto et habitation, au meilleur prix possible, sont avantagées. Pourquoi ? Parce qu'elles peuvent profiter de l'entente exclusive qui unit leur association à leur assureur de groupe.

À cet égard, l'offre de La Personnelle repose à 100 % sur l'assurance de groupe auto et habitation. Les organisations qui choisissent de faire affaire avec La Personnelle ont un pouvoir de négociation important de par la quantité de membres ou d'employés qu'elles représentent. Par conséquent, elles peuvent obtenir des privilèges dont ne peut se prévaloir le grand public.

C'est ce qui fait toute la différence entre La Personnelle et les autres assureurs grand marché : seuls les membres ou employés d'un groupe ayant une entente avec La Personnelle, ou leur conjoint et les personnes à leur charge, peuvent profiter de cette relation privilégiée. Voici concrètement comment cela se manifeste.

Des tarifs préférentiels

Les tarifs de La Personnelle sont inférieurs à ceux normalement offerts au grand public. À la base, La Personnelle consent des rabais individuels en fonction de plusieurs facteurs, tels que l'endroit où est située la propriété à assurer, le dossier du conducteur, les véhicules hybrides, la présence d'un système de sécurité dans la maison, etc. À cela s'ajoute un rabais de groupe exclusif – rabais que n'offrent pas les assureurs grand public. Les assurés de La Personnelle sont donc avantagés en matière de prix.

Des protections de qualité

Outre le prix, la tranquillité d'esprit est un avantage recherché dans le choix d'un assureur. La Personnelle répond à cette attente en offrant toutes les protections nécessaires pour préserver la valeur des biens de ses assurés.

Un service de première classe

En tant qu'assureur direct, La Personnelle possède sa propre équipe d'agents professionnels certifiés. La nature même des relations à long terme que La Personnelle entretient avec ses groupes partenaires permet aux agents de développer avec eux une affinité particulière correspondant aux attentes et aux préoccupations propres à chacun. Ainsi, les assurés peuvent compter sur un accompagnement efficace et personnalisé, depuis la signature d'un contrat jusqu'aux demandes d'indemnité.

Des privilèges de groupe. Un partenariat d'exception.

Fondée il y a 35 ans, La Personnelle est le premier assureur de groupe auto et habitation au Québec et un des leaders canadiens.

Quelque 560 organisations ont choisi de faire confiance à La Personnelle. Sans doute ont-elles reconnu que La Personnelle place leurs membres ou employés dans une classe à part en leur donnant un accès unique et privilégié à la meilleure valeur en assurance auto et habitation sur le marché.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec un agent dès aujourd'hui.

lapersonnelle.com/apresum
1 888 GROUPES (1 888 476-8737)



^{MD} Marque déposée de La Personnelle, compagnie d'assurances.